



Loges sauvages.

tructions de Mgr Plessis, leur évêque, à bâtir une église, une maison pour loger les missionnaires et une école.

En 1822, Mgr Plessis partagea son immense diocèse en plusieurs districts, dont l'un des plus étendus fut le district de la Rivière-Rouge, tel que nous l'avons décrit précédemment. M. Provencher, mandé à Québec, fut sacré évêque de *Juliopolis, in partibus infidelium*, dans l'ancienne église paroissiale des Trois-Rivières, et reçut la charge de ce district *comme auxiliaire de l'évêque de Québec*.

Nous n'avons pas à raconter ici le détail des œuvres du héros ; sa vie a été écrite avec talent et est entre les mains de tous au Canada. Dès le premier hiver, il fit un voyage de près de 400 milles pour aller à Qu'Appelle faire quelques baptêmes et quelques mariages. Il alla dix fois à Québec, pour solliciter du secours en hommes et en argent, faisant en canot un total de 18000 milles ou environ 29.000 kil. ; il traversa deux fois la mer à la même fin ; durant plusieurs années il ne mangea pas de pain, se contentant tantôt d'un peu de poisson, tantôt d'un peu de viande séchée au soleil. Comme saint Paul, " il éprouva la faim, la soif, la nudité, le froid, " humble, patient, débonnaire, poursuivant dans ces pays " d'un immense avenir " l'œuvre de Dieu avec une indomptable persévérance.

" Le 16 avril 1844, le Saint-Siège détacha du diocèse de Québec le district de la Rivière-Rouge pour l'ériger en vicariat apostolique, qu'il confia tout naturellement à Mgr Provencher, lui conservant son titre d'évêque de Juliopolis, mais lui confiant une juridiction indépendante de celle de l'évêque de Québec. C'est à Québec même que le nouveau vicaire apostolique apprit les changements qui avaient lieu. Il en était à son cinquième voyage à Québec et à son deuxième en Europe. Le vicaire apos-

ministres en 1820. En 1844, l'évêque anglican de Québec visita la colonie d'Assiniboia et demanda la création d'un siège anglican pour la Rivière-Rouge. Ce siège fut établi en 1849 par lettres patentes royales, qui conférèrent au titulaire le titre de *Lord Bishop of Rupert's land*. L'évêque anglican continue d'exercer sa juridiction sur toute l'ancienne terre de Rupert.

Les ministres méthodistes wesleyens arrivèrent en 1840, et les ministres presbytériens en 1857.

tolique du Nord-Ouest reprit son canot d'écorce et se remit en route pour Saint-Boniface (1),” emmenant avec lui deux jeunes prêtres du diocèse de Québec, MM. Lafèche et Bourassa. Il emmenait aussi avec lui quatre sœurs de la Charité, dites *Sœurs Grises*, professes de l'Hôpital général de Montréal, les sœurs Marie-Louise Valade, supérieure, Marie-Eulalie Lagrave, Gertrude Coutlée, Edwidge Lafrance: c'étaient les premières religieuses qui se rendaient au delà du lac Supérieur. Le nouveau vicaire apostolique arriva à Saint-Boniface le 21 juin 1844.

Depuis 1818 jusqu'à cette date, dix missionnaires seulement étaient venus aider Mgr Provencher dans son immense district, envoyés par l'évêque de Québec et rappelés par ses ordres. “Six d'entre eux, MM. Dumoulin, Destroismaisons, Harper, Boucher, Poiré et Demers avaient déjà laissé le district lorsqu'il fut érigé en vicariat apostolique. Il n'en restait plus que quatre, MM. Belcourt, Thibault, Mayrand et Darveau (2).” Mgr Provencher venait d'en amener deux autres MM. Lafèche et Bourassa; mais cette même année-là, M. Darveau se noyait ou était tué, et l'année suivante, M. Mayrand retournait à Québec (3). Mgr Provencher avait débuté avec un seul compagnon; le nombre en fut porté à deux et trois jusqu'à ce qu'en 1841 il atteignit le chiffre de quatre (4).”

“On est étonné quand on se rend compte de l'immensité du travail que se sont imposé ces prêtres dont on ne saurait assez louer le zèle, et qui ont porté la nouvelle du salut jusqu'à des dis-

(1) *Rapport de 1838.*

(2) *Ibid.*

(3) Sévère Dumoulin,	arrivé en 1818,	parti en 1823.
Th. Destroismaisons,	“ en 1820,	“ en 1827.
Jean Harper,	“ en 1822,	“ en 1832.
F. Boucher,	“ en 1827,	“ en 1833.
Th.-Ed. Poiré,	“ en 1832,	“ en 1839.
M. Demers (évêché de Vancouver),	“ en 1837,	“ en 1838.
G.-F. Belcourt,	“ en 1831,	“ en 1859.
J.-B. Thibault,	“ en 1833,	“ en 1872.
Jos.-C. Mayrand,	“ en 1838,	“ en 1845.
Jos.-E. Darveau,	“ en 1841,	noyé ou tué en 1844.
J. Lafèche,	“ en 1844,	parti en 1856.
Jos. Bourassa,	“ en 1844,	“ en 1856.

(4) *Ibid.*



Mgr JOSEPH-NOBERT PROVENCHER,
Premier évêque de Saint-Boniface (1787-1853).

tances étonnantes, franchissant tout l'espace qui se trouve entre la rivière Assiniboine et le Missouri, descendant tous les cours d'eau qui mènent des États-Unis à la Baie d'Hudson, s'élançant à travers les interminables plaines de l'Ouest jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, se multipliant de mille manières, à l'exemple de leur chef, pour atteindre les chrétiens disséminés dans ces déserts sans fin et tenter la conversion des tribus infidèles qui erraient en tous sens, à la suite des troupeaux d'animaux sauvages qu'elles poursuivaient (1).”

Mais l'héroïsme ne pouvait suppléer au nombre. En 1844, il y avait une seule station où il y eût des missionnaires résidents; c'était Saint-Boniface. Mgr Provencher y faisait sa résidence habituelle; les autres missionnaires venaient souvent s'y reposer près de leur évêque. Saint-Boniface avait en 1844 “une jolie église en pierre, de 100 pieds sur 44, avec deux tours surmontées de deux clochers (2).” Mgr Provencher venait d'amener les Sœurs Grises pour en faire les institutrices et les hospitalières de la Rivière-Rouge; il allait leur bâtir, dans quatre ans, au delà de sa cathédrale, un couvent en bois de 100 pieds sur 40; en attendant, elles logeaient dans une partie de l'évêché.

Une autre station avait une église de 83 pieds sur 33 et un petit presbytère et avait possédé par intervalles un missionnaire résidant: c'était la *Prairie du Cheval-Blanc* ou *Saint-François-Xavier*, sur la rivière Assiniboine, à 6 lieues à l'ouest de Saint-Boniface, dont la fondation remontait à 1824 (3). M. Belcourt avait aussi construit une petite maison à la *Baie Saint-Paul*, au delà de Saint-François-Xavier.

(1) *Rapport de 1888.*

(2) M. Lafleche, *État général des Missions de la R.-R., 9 avril 1855.*

(3) M. Dumoulin établit sa résidence à Pimbina, comme Mgr Provencher à Saint-Boniface: Pimbina alors faisait partie de la colonie de la Rivière-Rouge. Mais “le tracé des lignes internationales ayant démontré que Pimbina se trouvait dans les États-Unis, le groupe de population qui s'y était fixé voulut rester dans les domaines de l'Angleterre; c'est pourquoi il abandonna Pimbina et alla se fixer à 19 milles à l'ouest de Saint-Boniface.” Telle est l'origine de la paroisse de Saint-François-Xavier. — *Rapport de Mgr Taché en 1888.*

C'était tout: toutes les autres chapelles de la colonie, même celle de *Saint-Norbert*, ont été bâties après la mort de Mgr Provencher.

Mgr Provencher et ses missionnaires avaient converti tous les métis français. En l'absence de tout prêtre catholique pendant un long espace de temps, la plupart d'entre eux étaient tombés dans une complète infidélité et n'étaient pas baptisés; mais ils avaient entendu dire à leurs pères qu'un jour "les hommes de la prière" viendraient dans le pays, et qu'il y aurait deux signes pour les reconnaître: ils porteraient "une robe noire" et ils n'auraient pas de femmes. Quand les prêtres catholiques arrivèrent, les métis reconnurent les envoyés que leurs pères leur avaient annoncés, et allèrent à eux.

Les missionnaires travaillèrent à convertir les Sauteux qui vivaient dans la colonie même d'Assiniboïa et tout alentour, jusqu'à plusieurs centaines de milles. M. Belcourt entreprit même de leur apprendre l'agriculture et commença le célèbre établissement de Vabassimong, sur la rivière Winnipeg, conçu sur le plan des Réductions de l'Amérique méridionale. Mais "cette nation se montra très rebelle à la grâce: la lumière si douce de l'Évangile parut trop vive à des yeux habitués à s'arrêter sur les obscurités de la matière et des sens (1)." Nous allons voir Mgr Provencher ordonner à ses missionnaires de secouer la poussière de leurs pieds contre ces sauvages endurcis.

La plupart des autres sauvages n'avaient point vu les missionnaires arriver jusqu'à eux ni surtout s'établir au milieu d'eux; mais cependant le son de leur voix était parvenu à presque tous de quelque manière: "assis dans les ténèbres et les ombres de la mort," ils avaient entrevu la lumière qui brillait à Saint-Boniface et qui de là envoyait quelques lueurs jusqu'aux extrémités les plus reculées.

Voici de nouveaux apôtres auxquels Dieu va dire: "Je vous ai choisis pour être la lumière des nations, pour porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre (2)."

(1) Mgr Taché, *Rapport de 1888*.

(2) *Is.*, XLIX, 6.

CHAPITRE IV

VOYAGE DU FRÈRE TACHÉ A LA RIVIÈRE-ROUGE, 1845.

I. — *Choix des deux premiers Oblats pour la Rivière-Rouge.*

Mgr Provencher, nous venons de le voir, avait multiplié les sollicitations et les voyages pour obtenir des missionnaires ; en 26 ans, 12 prêtres séculiers seulement étaient venus lui apporter leur concours dans l'immense district qu'il avait à évangéliser ; encore, la plupart d'entre eux, après 1, 2, 5, 10 ans de séjour, étaient retournés dans le diocèse de Québec, épuisés ou dégoûtés. " Je ressemble, disait un jour tristement le prélat à l'un de ses missionnaires, je ressemble à un chêne qui demeure seul debout au milieu d'une plaine où l'orage emporte tous les autres arbres (1). "

Difficulté de
Mgr
Provencher
à trouver des
missionnaires
séculiers.

Il parut plus difficile encore à Mgr Provencher de trouver des prêtres dans le diocèse de Québec après l'érection du district de la Rivière-Rouge en vicariat apostolique. Désormais en effet, l'évêque de Québec, débarrassé de la charge de ces missions devant Dieu et devant l'Eglise, n'aurait plus la même obligation à leur trouver et à leur envoyer des apôtres.

Mgr Provencher comprit qu'il lui fallait chercher dans une congrégation religieuse les coopérateurs dont il avait besoin.

Nécessité de
missionnaires
réguliers.

Puisqu'il est le vicaire du Pape, il lui convient de demander au Pape lui-même les milices soumises à son autorité immédiate pour les nécessités de l'Eglise universelle. Auxiliaire de l'évêque de Québec, il avait été aidé par les prêtres de cette Eglise particulière ; vicaire de " l'apôtre " universel (2), c'est-

(1) Paroles dites à Mgr Lafèche, qui nous les a rapportées lui-même.

(2) Nous n'apprenons à personne qu'au moyen âge le Pape était souvent appelé " l'apôtre," comme maintenant encore on appelle son siège le *Siège apostolique*.

à-dire du Souverain Pontife, il devait se faire aider par les corps religieux, immédiatement dépendants du Chef de l'Eglise.

Aussi bien, ces nouveaux auxiliaires tiendront plus longtemps sur le champ de bataille. Un religieux, lié par ses vœux, établi dans le renoncement par une volonté que les épreuves du noviciat ont longuement mûrie et que fortifient sans cesse les grâces de sa vocation, est mieux à l'abri des défaillances de la nature parmi des difficultés et des privations sans cesse renaissantes.

Enfin, une congrégation, ce n'est pas un individu, c'est une *légion*. Or, pour conquérir d'immenses territoires, il faut une armée, avec son nombre et sa discipline. Les individus n'ont point des vues uniformes et, en disparaissant, emportent avec eux dans d'autres pays ou dans la tombe leurs projets et trop souvent les premiers essais des entreprises les mieux concertées. "Des prêtres séculiers, écrivait Mgr Provencher, iront lentement; il n'y a pas d'ensemble dans leurs vues, outre qu'ils ne mettent la main à la charrue que pour un temps qu'ils trouvent toujours trop long (1)." Une congrégation, elle, ne varie pas, comme elle ne meurt pas, toujours la même, toujours à la même tâche.

Ces pensées s'étaient présentées depuis longtemps à l'esprit de Mgr Provencher; mais elles prirent, lorsqu'il fut devenu vicaire apostolique, une vivacité et une insistance irrésistible. Il continua de demander des prêtres séculiers pour ses missions. "Travaillez tous à l'évêché (de Québec), écrivait-il l'année même de l'érection du vicariat apostolique, à me procurer des prêtres pour l'année prochaine: avant qu'ils soient capables de parler, bien des sauvages iront en enfer, outre ceux que les méthodistes détourneront de venir à nous." Mais il était bien convaincu que les missions sauvages ne prendraient un grand développement qu'avec des missionnaires appartenant à l'état religieux (2).

(1) Lettre à M. C.-F. Cazeau, secrétaire de l'évêque de Québec, 30 juin 1844. Les lettres de Mgr Provencher ont été copiées dans un grand registre qui se trouve à l'archevêché de Saint-Boniface. C'est ce registre que nous citerons.

(2) Mgr Provencher appartenait au clergé séculier, si vénérable au Canada

Entre toutes les congrégations soumises immédiatement au Chef de l'Eglise, se distinguait alors, par la ferveur de son esprit et l'éclat de ses services, un institut récent, fondé peu après la tourmente révolutionnaire par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et établi dans le Canada depuis trois ans, les Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Provencher, après s'être longtemps recommandé à la protection de la Vierge Immaculée et des saints, s'était adressé au vénérable fondateur lui-même, en allant à Rome, pour lui demander quelques-uns de ses fils spirituels. Mgr de Mazenod, dont le cœur était grand comme le monde, consentit à jeter une fondation jusqu'à la Rivière-Rouge, contrée alors presque entièrement inconnue en France. Il donna ses instructions au R. P. Guigues, provincial des Oblats au Canada, plus tard premier évêque d'Ottawa. Celui-ci désigna le P. Aubert pour les missions de la Rivière-Rouge.

Acceptation
des Oblats.

Le F. Taché, nous l'avons dit, faisait alors son noviciat. Il venait d'obtenir la guérison de sa mère en s'offrant au Sauveur du monde pour l'évangélisation des tribus sauvages de l'Ouest. Dès qu'il connut la demande de Mgr Provencher, il alla s'offrir, malgré sa jeunesse pour ces missions lointaines et sollicita avec instance la permission de leur consacrer toute sa vie. "La manifestation de l'ardent désir qui m'animait, écrivait-il plus tard à sa mère, fut regardé comme l'effet de la volonté de Dieu; mes offres furent acceptées. Le R. P. Guigues, provincial des Oblats du Canada, me désigna pour compagnon du R. P. Aubert, à qui on remit le soin de fonder la mission (1)." Il avait 21 ans révolus, manquait de quelques mois pour être ordonné diacre et reçu à la profession religieuse; il avait l'air plus jeune encore qu'il ne l'était.

par ses lumières et ses vertus; mais il avait pour l'état religieux et les personnes consacrées par les vœux de religion cette profonde estime qu'on trouve au Canada si généralement dans le clergé. Ayant entendu dire que quelques-uns avaient critiqué l'appel des Oblats de France, il écrivit à M. Cazeau: "Si ces prêtres ne veulent pas d'étrangers, qu'ils entrent eux-mêmes dans le corps régulier." — Lettre du 20 juin 1855. — Copies à l'archevêché de Saint-Boniface.

(1) *Saint-Boniface*, 25 août 1845.

Observation.

Ce fut un grand jour dans l'histoire de toute l'Eglise que celui où ce jeune homme, d'autres diraient, cet enfant fut accordé, avec le P. Aubert, au vénérable évêque de la Rivière-Rouge.

Jésus-Christ a été envoyé en ce monde pour *souffrir* et pour *choisir ses apôtres*: pour *souffrir principalement*: "C'est pour cela, dit-il, que je suis venu à cette heure (1);" mais aussi pour *choisir ses apôtres* et les envoyer à toutes les nations de la terre; car lui-même ne devait évangéliser qu'un petit coin du monde; "la parole" au contraire des apôtres "devait retentir par tout l'univers et le son de leur voix pénétrer jusqu'aux extrémités de la terre (2)." Mgr Provencher, lui aussi, a été envoyé aux *Pays d'en haut* pour y *souffrir* et y *introduire des apôtres*: pour y *souffrir* d'abord, car les Eglises particulières, comme l'Eglise universelle, "sont plantées dans le sang" ou les larmes; mais aussi *pour y amener des apôtres*, qui parcourront ces immenses régions dont il n'a évangélisé qu'une petite partie. Ces apôtres, nous en avons vu les précurseurs dans ces dix admirables prêtres de Québec que nous avons nommés plus haut et qui trouveront encore dans le clergé séculier de dignes et nombreux émules; mais nous les vénérons surtout, durant la seconde moitié du XIXe siècle, dans les Oblats de Marie Immaculée, et, à cette heure, nous les saluons dans le Père Aubert, leur premier supérieur à la Rivière-Rouge, et dans le Frère Taché, qui héritera bientôt de la houlette de Mgr Provencher et deviendra dans "cette terre de la vision" le père d'un grand peuple.

II. — Voyage.

Il y a 1400 milles environ de Montréal à Saint-Boniface (3) Au XXe siècle, le voyageur qui veut se rendre de Montréal à la Rivière-Rouge, monte dans les chars de la voie ferrée et 45 ou 50 heures après, est à Saint-Boniface. Mais il n'en était pas ainsi

(1) JOAN., XII, 27.

(2) Ps. XVIII, 5.

(3) 1 424 milles, par la ligne ferrée du Pacifique Canadien.

La route des
canots.

en 1845; alors il n'y avait point de chemin de fer traversant le Canada; bien plus, sur une grande partie du trajet, il n'existait pas de voie où l'on pût faire rouler un véhicule quelconque.

C'est pourquoi on se rendait dans l'Ouest par eau, non point en vaisseau, car il n'y a pas d'océan entre Montréal et Saint-Boniface, mais en *canot*, sur les fleuves, les rivières et les lacs qui se suivent presque sans interruption entre ces deux points.

Cependant les bâtiments à vapeur commençaient à cette époque à sillonner quelques points de l'Ottawa; il n'était pas rare que les canotiers montassent sur le bâtiment et y chargeassent leur frêle embarcation; mais ces heures de délassément étaient bien rares encore; le canot demeurait à peu près l'unique et constant véhicule.

Ce qui était plus fréquent, c'était de ne pouvoir user du canot lui-même, sans avoir à sa disposition aucune autre embarcation. Souvent, en effet, il fallait passer d'une rivière dans une autre, distante de la première; ou bien il fallait franchir une chute ou un rapide que le canot ne pouvait monter ou descendre: chaque fois, il fallait faire *portage*: ce n'était plus le canot qui *portait* les voyageurs et les bagages; c'étaient les voyageurs qui *portaient* le canot et les bagages. Ailleurs les rapides étaient moins violents; le canot pouvait les franchir, mais à condition d'être allégé. Les voyageurs descendaient à terre; on déchargeait les bagages en tout ou en partie et on les portait. C'était ce qu'on appelait un *demi-portage*. Entre Montréal et Saint-Boniface il y avait 72 portages et presque autant de *demi-portages* (1).

Portages et
demi-
portages.

La journée se passait ordinairement en canot, la nuit sur terre.

Journées et
nuits.

Le matin, quand le temps était favorable, le guide donnait de bonne heure le signal du réveil; au bout d'un quart d'heure, tous étaient dans le canot et les avirons jouaient. Vers 8 heures, le canot faisait halte, on descendait à terre et on déjeunait. On se rembarquait ensuite en on voguait jusque un peu après-midi. On débarquait alors de nouveau pour dîner, puis

(1) C'est Mgr Taclé qui donne ces nombres dans son Rapport de 1888 aux Conseils centraux de la Propagation de la Foi.



Demi-portage (chemin des canots).

on remontait une troisième fois en canot. Le soir, il fallait quelquefois prolonger la marche pour trouver un lieu favorable au campement de la nuit. Enfin, à une heure plus ou moins avancée, les rames s'arrêtaient de nouveau, tous débarquaient, élevaient la tente, allaient à la chasse ou préparaient le repas. Quand les apprêts du festin étaient terminés, on se réunissait autour de la marmite, et on faisait honneur au cuisinier et à la cuisine, car le rude métier de rameurs et le grand air des rivières, des lacs et des forêts stimulaient l'appétit plus efficacement que les apéritifs des pharmacies.

La conversation se prolongeait, le plus souvent, au milieu d'une joie qui ne se trouve nulle part plus grande que dans les déserts. Puis, si les voyageurs étaient catholiques, si surtout il y avait des prêtres, on terminait la journée par la prière en commun. Les passagers passaient la nuit sous la tente, quelquefois sur les rochers nus; les hommes de l'équipage renversaient le canot sur la terre et se couchaient dessous, précaution qu'ils prenaient pour que le vent ne leur enlevât pas à leur insu leur nécessaire véhicule. Tous dormaient d'un sommeil profond jusqu'à ce que la voix du guide vint convoquer tout le monde à de nouveaux labeurs. Les journées étaient loin d'être uniformes: le mauvais temps, le vent contraire prolongeait quelquefois les haltes pendant des journées entières; des maladies, des avaries faites à l'embarcation, des accidents divers imposaient des campements imprévus et quelquefois prolongés.

La Compagnie de la Baie d'Hudson avait établi depuis longtemps un service assez régulier de canots entre la capitale commerciale du Canada et les immenses territoires qu'elle exploitait à l'ouest du lac Supérieur. Deux fois par année, les lettres, les journaux même et les voyageurs se rendaient du Bas-Canada dans les *Pays d'en haut* par la voie des canots. C'était la voie qu'avait suivie Mgr Provencher pour se rendre la première fois dans la terre de son lointain apostolat, la voie qu'il avait suivie dix fois pour venir demander des missionnaires à Montréal, à Québec et en France. C'est la voie que vont prendre les premiers Oblats qui ouvrent à leur congrégation la route de l'Ouest et

portent au grand vieillard de la Rivière-Rouge le secours si longtemps désiré.

Le P. Aubert avait été désigné par le R. P. Guigues, provincial du Canada, pour commencer ces missions lointaines. Le F. Taché, nous l'avons vu, après avoir obtenu la guérison de sa mère, avait sollicité et reçu la faveur de lui être adjoint pour compagnon. Il était novice, avait 21 ans et 11 mois, et avait été récemment ordonné sous-diacre.

Le départ avait été fixé au 24 juin 1845.

Adieux du
F. Taché
à sa mère.

Le F. Taché se rend à Boucherville le 22 juin pour voir une dernière fois sa mère. Le fils et la mère ne pensaient pas se revoir jamais sur la terre; ils firent donc à Dieu un sacrifice qu'ils croyaient bien l'un et l'autre devoir être perpétuel. "Quels sentiments j'éprouvai en ce moment! disait-il encore douloureusement quinze ans après au souvenir des déchirements de cette heure pénible. Grand Dieu! que la terre me parut grande et déserte!" Que la pensée de ne plus vous voir me fut cruelle! Telle était alors ma conviction (1)."

Le jeune homme si sensible, qui aimait sa mère comme Jésus avait aimé la Vierge, pleura; la mère pleura davantage encore. Tous les deux voulaient le sacrifice: "De tout mon cœur je veux ce que Dieu veut," disait aussi la mère, mais elle pleurait et Dieu ne condamnait point ces larmes; au contraire le sacrifice lui était d'autant plus agréable que les larmes coulaient plus abondantes et plus brûlantes.

Adieux du
F. Taché
à sa mère.

(1) Lettre à sa mère, 24 juin 1880. — M. de la Broquerie-Taché, de Saint-Hyacinthe, fils de M. Louis Taché, possède un recueil de 124 lettres écrites par Mgr Taché à sa mère, depuis son départ de Boucherville jusqu'à la mort de Mme Taché, c'est-à-dire de 1844 à 1871. Nous citerons souvent ce recueil. La même collection renferme en outre 19 lettres de Mgr Taché à son oncle, Joseph de la Broquerie, dont 16 ont été écrites de la mort de Mme Taché à la mort de M. de la Broquerie. Il se trouve aussi dans la même collection 16 autres lettres écrites par Mgr Taché à son frère Louis, à sa tante, Hertel de Rouville, ou à d'autres personnes, ou bien écrites par le P. Aubert, le P. Les-tanc ou d'autres fils spirituels du prélat à Mme Taché.

C'est un recueil de 159 lettres, extrêmement précieux, que nous avons non seulement lu, mais étudié, et que nous citerons souvent. *Les Cloches de Saint-Boniface*, depuis deux ans, reproduisent chaque semaine une de ces lettres. Celle que nous venons de citer occupe, dans la collection, le n^o 70.

Ces deux cœurs purifiés et grandis encore par leur mutuel sacrifice, s'aimeront à l'avenir plus tendrement encore, si c'est possible. Le fils sera loin de la mère et la mère loin du fils; mais la pensée de la mère sera toujours présente au cœur du fils et celle du fils au cœur de la mère.

Messe à l'autel
de l'Archiconfrérie du
S. Cœur
de Marie.

Le 23 juin, lundi, le P. Aubert se rendit avec le F. Taché, à la cathédrale de Montréal et célébra la messe dans la chapelle de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie. Deux Sœurs de la Charité, les Sœurs Whitman et Cusson, postulantes au noviciat de la maison mère, devaient faire le voyage avec les deux Oblats et se rendre à la Rivière-Rouge auprès des quatre Sœurs fondatrices qui y étaient allées l'année précédente: elles assistèrent et communierent à la messe du P. Aubert. Les futurs missionnaires mettaient ainsi leur long voyage sous la protection de la Mère des chrétiens (1).

Départ de
Longueuil et
de Montréal.

Enfin, le mardi 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, à 4 heures du matin, le R. P. Guigues disait au P. Aubert et au F. Taché: *Ite, frates dilectissimi, ad oves quae perierunt domus Israel* (2). Puis il voulut les accompagner lui-même chez le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget. Celui-ci bénit tendrement les deux missionnaires. Le P. Aubert et le F. Taché allèrent à l'église "pour recevoir la bénédiction du Très Saint-Sacrement." Ils y trouvèrent un grand nombre de personnes réunies pour voir partir les missionnaires et prier pour eux. "Les larmes de quelques bonnes femmes qui se trouvaient près de nous, écrit le F. Taché à sa mère, me touchèrent bien sensiblement. Je supposais qu'elles pleuraient et priaient pour celle à qui mon départ causait le plus de peine. Je joignis mes prières aux leurs et je suppliai Dieu de récompenser ma mère pour le sacrifice qu'il exigeait d'elle (3)."

Le P. Aubert célébra la sainte messe à la maison mère des

(1) L'année précédente, les quatre sœurs fondatrices avaient déjà, sur l'invitation de Mgr Bourget, entendu la messe et communie à ce même autel.

(2) Allez, mes frères très chers, aux brebis qui ont péri de la maison d'Israël.

(3) Journal de Mgr Taché relatant son voyage de Boucherville à la Rivière Rouge en 1845.

Sœurs Grises. Le F. Taché y communia. Tous les deux déjeunèrent dans la communauté. Puis, vers les 10 heures du matin, juste au moment des plus grandes démonstrations religieuses et patriotiques qu'amène la fête de saint Jean-Baptiste, les deux missionnaires montèrent dans des voitures pour se rendre à Lachine, où devait avoir lieu l'embarquement. Le P. Léonard accompagnait ses frères en religion. Joseph de la Broquerie et Louis Taché conduisaient leur neveu et leur frère, qu'ils ne pensaient plus jamais revoir. Plusieurs personnes distinguées avaient voulu leur faire escorte. Les deux Sœurs partantes étaient accompagnées de la Sœur Mallet, qui fut plus tard fondatrice et première supérieure de l'importante communauté des Sœurs Grises à Québec, et de la Sœur Deschamps qui devait être pendant 25 ans, Supérieure générale des Sœurs de la Charité.

Les voyageurs arrivèrent à Lachine vers midi. On devait se mettre en marche le soir; mais le vent était très fort; ils furent obligés d'attendre jusqu'au lendemain: ce fut le premier contretemps. La plupart de ceux qui les avaient accompagnés, s'en retournèrent, sans les avoir vus monter dans le canot; M. de La Broquerie fit ses adieux à son neveu; seul, Louis Taché resta et ne retourna à Montréal qu'après avoir vu son jeune frère installé dans la frêle embarcation. En effet, le lendemain, mercredi, 25 juin, le vent était tombé; le canot se mit en marche de grand matin: "les rameurs entonnèrent leurs gais refrains; la nacelle légère commençait une course qui ne devait se terminer qu'après 62 jours (1)."

L'équipage se composait d'un guide iroquois, nommé Charlot, d'un Canadien-Français, marié à une sauvagesse du Sault-Saint-Louis, comme gouvernail et de quatre Canadiens-Français, comme rameurs, "tous rompus aux fatigues des voyages, doués de fort belles voix et sachant par cœur le répertoire de toutes les chansons canadiennes (2)."

(1) Mgr Taché, *Vingt-cinq années de Missions dans le N.-O. de l'Amérique*, p. 24.

(2) Le P. Aubert, *Voyage à la Rivière-Rouge*, dans les *Annales de la Cong. des Oblats*, t. II, p. 181.

Le canot portait donc six hommes outre les deux Oblats et les deux Sœurs, et avait un chargement de 2 mille livres, bagages et provisions, fusils et munitions pour la chasse, lignes pour la pêche, couvertures de laine, vivres, etc. Il mesurait 33 pieds de long, 5 pieds de large et 2 pieds de profondeur.

Il était fait d'écorce de bouleau. Le F. Taché décrit ainsi à sa mère le mode de construction. "On coud ensemble de grandes écorces de bouleau; au lieu de fil, on se sert de racine d'épinette appelée par les voyageurs *watap*. L'écorce est garnie à l'intérieur de très minces planches de cèdre ou de quelque autre bois léger; ce sont les *lisses*. Sur le travers des lisses, à 5 pouces à peu près de distance, sont les courbes qui tiennent tout le canot; ces courbes portent le nom de *varangues*. Leurs extrémités sont fixées dans une pièce de bois qui règne tout autour du canot et dont les bouts sont repliés pour former les pinces; cette pièce de bois prend le nom de *maître* (1)."

"Le gouvernail", c'est-à-dire celui qui tient le gouvernail, est seul debout en arrière. Le guide est seul aussi en avant. Les autres hommes appelés *milioux*, sont placés deux à deux, sur des bancs pour ramer.

Tel qu'il est construit, le canot d'écorce de bouleau joint une grande légèreté à beaucoup de solidité et de capacité; il peut porter une charge considérable, flotte sur les moindres ruisseaux, traverse les lacs les plus étendus. "Six rameurs font sans peine 20 lieues par jour", peuvent en faire jusqu'à 30, "et l'on ne s'aperçoit du mouvement qu'ils lui impriment qu'aux objets qui semblent fuir sur la rive. Puis, quand la navigation devient impossible, deux hommes chargent aisément l'esquif sur leurs épaules (2)."

"Nous devons, sur cette fragile nacelle, écrit le P. Aubert, vivre pendant deux mois et parcourir d'immenses pays, presque partout inhabités (3)."

(1) Journal du F. Taché.

(2) Lettre du P. Aubert à son frère. — *Annales de la Propag. de la Foi*, t. XVIII, p. 442.

(3) *Ibid.*

Le canot commença à remonter la rivière Ottawa. Mais le vent était contraire; le canot s'arrêta, à une demi-lieue seulement de Lachine, "dans la plus grande des îles Dorval." Nous espérions en repartir aussitôt, écrit le F. Taché; mais impossible, le vent soufflait toujours avec une grande violence; il fallut se résigner à passer la journée et même la nuit dans cet endroit, agréable d'ailleurs (1). Le soir, "près d'un brasier ardent, poursuit le jeune missionnaire, nous fîmes tous ensemble la prière du soir. Le spectacle de tout ce que la nature a de plus attrayant, joint aux invocations vives et animées de tout un équipage en prière, fit sur mon cœur une impression qui ne s'effacera pas de sitôt. Mille pensées diverses m'agitaient en ce moment; celle surtout du choix que Dieu a fait de moi, malgré mon indignité, pour une si noble mission, m'affectait singulièrement. Puis il me semble que je priai comme il faut, la bonne Mère que j'ai au ciel de prendre soin de la bonne mère que j'ai sur la terre (2)." L'âme du jeune missionnaire se révèle bien telle qu'elle est, dans cette scène du premier campement au désert, ouverte aux émotions de la religion, sensible, aimante, portant partout les joies de l'immolation et le souvenir de sa mère.

Le jeudi, 26 juin, les voyageurs firent cinq lieues et campèrent à Sainte-Anne du Bout de l'Île, à peu de distance de l'église, "près d'un vieux fort en ruine, en un endroit tout à fait pittoresque et très agréable où il fallut passer la journée et la nuit (3);" car le vent soufflait avec violence.

Le vendredi matin, 27, le P. Aubert dit la messe à l'autel de la grande patronne des Canadiens. Le vent soufflait toujours; il y avait en ce lieu un bateau à vapeur: on en profita; on chargea sur le bateau le canot, les voyageurs et les bagages et on arriva ainsi à Carillon. "De là, nous reprîmes notre canot jusqu'à Grenville. A Grenville, comme il y avait lieu de craindre encore le vent, notre sagesse décida qu'il fallait mettre le canot et ses

(1) Le F. Taché, *Lettre à sa mère, 29 juin 1845*.—Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 1.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

habitants sur un autre steamboat: c'était la seconde et dernière fois qu'ils étaient transportés dans "les chars flottants de la civilisation. Ils arrivèrent ainsi à Bytown", aujourd'hui Ottawa, le samedi dans l'après-midi (1).

Les Oblats étaient établis depuis quelque temps à Bytown. Ils n'y avaient encore qu'une pauvre église en bois. Le P. Aubert et le F. Taché allèrent saluer leurs frères. "Quelques heures d'une aimable hospitalité, raconte celui-ci, rendirent plus sensible la séparation et l'isolement. A part le P. Aubert, je devais être plus de trois ans sans voir un Oblat (2)."

Le dimanche, 29 juin, de bonne heure, les deux Pères se rendirent à Aylmer "dans une belle et grande voiture fournie gratuitement et généreusement par une dame de Bytown (3)." La pluie les retint plusieurs heures auprès du digne curé de ce lieu, M. Desautels, qui leur donna la plus cordiale hospitalité. Le F. Taché profita de ce contre-temps pour écrire une première lettre à sa mère (4)." Bonne Maman, lui dit-il, consolez-vous de mon absence, le bon Dieu vous bénira et nous bénira tous à cause de ce sacrifice mutuel. La nature vit, mais n'oublions pas qu'il faut la faire souffrir pour être heureux et surtout pour plaire à Dieu. Bonne Mère, pardonnez-moi le sacrifice que je vous fais faire et soyez persuadée qu'il vous sera utile. Puis je suis bien, notre voyage est vraiment agréable; nos Sœurs prennent de nous un bien grand soin et nous avons en abondance tout ce qui nous est nécessaire ou utile. Si on savait tout ce que notre voyage a d'agréable, tout le monde voudrait le faire (5)."

Le 30, lundi, "le temps était très favorable;" à 2 heures de l'après-midi, les voyageurs avaient fait "dix lieues et campaient au Portage-des-Chats (6)."

(1) Le F. Taché, *Lettre à sa mère*, 29 juin 1845.

(2) *Vingt années de Missions* . . . , p. 24.

(3) *Aylmer*, 29 juin 1855.

(4) Lettre citée plusieurs fois, n° 1, de la collection de M. de la Broquerie-Taché.

(5) *Ibid.*

(6) *Postscriptum* de la lettre précédente, écrit au crayon, "sur une valise, à la plume."

Le lendemain, 1er juillet, le F. Taché assista et prit part pour la première fois à un grand portage; ce spectacle l'intéressa vivement.

Voici la description qu'il fait d'un grand portage. " Le canot est déchargé; deux hommes le transportent sur leurs épaules nues; deux autres les accompagnent pour les remplacer de temps en temps. Le reste de l'équipage suit avec une partie des effets. Viennent ensuite les missionnaires avec quelques débris de la cargaison. Les hommes ont pour ces portages des espèces de harnais nommés *colliers*. Ces colliers sont composés d'une large bande de cuir qu'ils s'appliquent sur le front; aux extrémités de cette bande en sont cousues deux autres plus étroites et beaucoup plus longues qui servent à lier les fardeaux: ce sont les *branches du collier*. Les bagages sont divisés en poids d'environ 100 livres. Chaque homme doit porter deux de ces pièces. Il se trouve des voyageurs qui peuvent en porter jusqu'à cinq; mais ce sont de bien rares exceptions et la très grande majorité en a assez de deux. Chacun lie une pièce avec les branches de son collier et se la met sur le dos avec le collier sur le front, puis il en applique une seconde sur la première, en sorte qu'elle s'appuie sur le cou. Cette seconde pièce paraît peu disposée pour la consolation du voyageur; cependant elle lui aide, en ce sens qu'elle forme un contre-poids qui empêche la première de tirer trop la tête en arrière. Malgré cette pesante précaution, il est arrivé que des voyageurs trop faibles ont été renversés et se sont brisé la tête sur les pierres. Cet accident ne peut arriver que dans les côtes escarpées.

Portage des
Chats.
Détails sur les
grands por-
tages et les
petits
portages.

" C'est ainsi que les hommes transportent tous les effets; ils font pour cela jusqu'à trois et quatre voyages.

" Si le rapide n'est pas trop considérable, on le monte ordinairement à la *cordelle*. Les passagers vont par terre si la chose est possible. Les bouts de canot saisissent leurs longues perches, seules armes dont ils se servent en pareilles circonstances. On lie fortement la pince du canot avec une longue corde, à l'extrémité de laquelle vont se placer les *milieux*, dans l'eau ordi-

Petit portage.

nairement, où ils se consomment en efforts violents pour haler le canot au signal donné par le guide.

“ Je n’ai jamais vu cette opération, écrit le F. Taché à sa mère, sans un sentiment de déplaisir. Il y a dans le bruit des vagues qui se brisent sur les rochers, dans la voix émue du guide qui donne ses ordres, dans la peine et le travail de ceux qui tirent la cordelle, dans le danger que court le canot, suspendu par un fil au-dessus de l’abîme, il y a, dis-je, dans tout cela, quelque chose qui fatigue et qui ferait préférer les portages, si ce dernier mode n’était pas plus long.

“ Il faudrait avoir des cœurs de bronze, ajoute le sensible missionnaire, pour n’être pas touché de la misère de ces malheureux et j’ai toujours vu avec peine la fatigue de nos hommes (1).” Aussi, “ avec quelle reconnaissante sympathie et quelle admiration parlera-t-il toute sa vie de ces bons serviteurs! On aurait dit que son cœur souffrait encore dans sa vieillesse de ce qu’il leur avait vu endurer quarante ans auparavant (2).”

Quelques détails sur le voyage.

Le guide donnait le matin de bonne heure, ainsi que nous l’avons dit, le signal du départ, toutes les fois que le temps était propice. Dès que Charlot avait crié de sa voix de Stentor: “Lève! Lève!” il entendait que tout le monde sortit à l’instant de sa couche, comme un maître des novices l’exigerait dans le noviciat le plus fervent. Le moindre retard le mettait de mauvaise humeur, et on l’entendait aussitôt dire en mauvais français: “ Va-t-on passer l’hiver icit (3)?”

“ Comme tout le monde se couche habillé, on est bientôt debout. L’équipage met le canot à l’eau, le charge immédiatement et enlève les effets du campement: tout cela dure au plus un quart d’heure. Durant ce temps, les voyageurs plient leur lit, abattent leur tente et s’embarquent, remettant à l’heure du déjeuner les soins de toilette. Le canot, mis à l’eau le matin, n’en est plus retiré que le soir, à moins qu’il ne se rencontre

(1) Journal de voyage.

(2) *Notes des Sœurs Grises.*

(3) Récits de la Sœur Cusson.

quelque portage, ou qu'il ne se déclare une voie d'eau, accident qui arrive fréquemment (1)."

Nous avons dit que tous les soirs la prière se faisait en commun avant le coucher. Tous les matins, elle se faisait aussi sur le canot, après le départ. Dans la journée on récitait le chapelet sur la barque, et un des missionnaires faisait, à haute voix, une lecture pieuse.

Chaque fois que l'on passait d'une rivière dans un lac ou d'un lac dans une rivière, le P. Aubert donnait de l'eau bénite à tout l'équipage; tous se signaient et l'on entonnait l'*Ave Maris stella* ou un cantique (2).

Toute la journée, les chants animaient la solitude. Les cantiques revenaient souvent; le reste du temps était donné aux "chansons des joyeux avirons." "Ces chansons n'excellent pas sous le rapport de la poésie, écrit le F. Taché; leur grand mérite consiste dans la beauté des airs, dont la cadence est en parfaite harmonie avec le mouvement de l'aviron, ce qui aide beaucoup les voyageurs. En effet, aussitôt que l'on chante, il semble que la rapidité de la marche est doublée. On va beaucoup plus vite sans que les hommes s'aperçoivent de la fatigue (3)." Aussi l'on chantait autant pour aider les rameurs que pour satisfaire la piété et entretenir la joie.

Tout le monde chantait. Là, comme ailleurs, le jeune novice était le premier à donner l'entrain. Pour égayer les voyageurs, il leur chantait souvent ce refrain :

Quand trois poules s'en vont aux champs,
La première passe en avant,
La deuxième suit la première,
La troisième passe la dernière, etc. (4)

Tout n'est pas gai cependant dans ces voyages à travers les déserts. "Lorsqu'un orage vous surprend, il vous mouille jusqu'aux os. La réflexion du soleil ardent sur l'eau vous brûle les

(1) Le P. Aubert, Voyage à la Rivière-Rouge, dans les *Annals de la Congrégation des Oblats*, t. II, p. 181.

(2) *Ibid.*

(3) Journal du F. Taché.

(4) Récits de la Sœur Cusson.

mains et le visage et vous rend, en peu de jours, semblables au Peaux-Rouges. Les campements du soir, après une journée de pluie, sont peu confortables; il arrive même quelquefois que vous trouvant envahi par les eaux durant la nuit, votre lit se trouve tout à coup transformé en baignoire. Comme les chemins des portages et surtout des demi-portages ne sont pas précisément des routes royales, il faut souvent se frayer une voie à travers les broussailles, qui mettent vos habits en lambeaux. Quelquefois le sol que vous foulez est si rocailleux qu'il met vos chaussures hors de service; ce qui pourtant est moins désagréable que de traverser un borbier, ce à quoi il faut bien encore savoir se résigner de temps à autre. Si durant la nuit, il s'élève un vent violent, la tente est bientôt jetée à bas, et vous vous trouvez alors couché à la belle étoile." Ce sont là "les petites misères." Ce qui est bien autrement redoutable, "ce sont les piqûres des maringouins et des autres insectes qui s'acharnent pour tourmenter les pauvres voyageurs: c'est là un fléau qui quelquefois n'est pas tolérable."

Le dimanche était aussi pour les voyageurs le jour du Seigneur. Ce jour-là, "une tente mieux parée que de coutume devenait, dans la solitude des forêts, l'église du Dieu vivant; on y élevait un autel sur des troncs d'arbre couchés près du rivage; des fleurs sauvages l'ornaient de leurs couleurs et répandaient tout alentour leurs parfums. Là descendait la victime qui partout s'immole pour le salut du monde (1)."

Pendant deux mois, les voyageurs n'auront sous les yeux que "des arbres, des rochers et des eaux (2)." A peine trouveront-ils çà et là des traces de l'homme, "des huttes de sauvages échelonnées à de grandes distances sur les bords des lacs et des rivières," et "quelques postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson (3)," consistant le plus souvent en une maison de bois et en quelque hangar.

(1) Lettre du P. Aubert à son frère. — *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XVIII, p. 444.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Les missionnaires avaient des lettres de recommandation qui enjoignaient aux chefs des postes de leur fournir les provisions nécessaires. Le F. Taché loue plusieurs fois la générosité et la courtoisie des employés de l'honorable Compagnie.

La Compagnie exigeait rigoureusement que lorsqu'un canot passait vis-à-vis d'un de ses forts, les rameurs avertissent de leur passage en entonnant une de leurs gaies chansons. Une fois, nos voyageurs, en passant près d'un fort, ne donnèrent point le signal convenu. Les employés effrayés, craignant que ce fussent des ennemis, envoyèrent en toute hâte un canot à la poursuite. Les passants comprirent; mais, cédant à un mouvement d'humeur joviale, au lieu d'entonner une chanson, ils se mirent à ramer plus fort; puis, ralentissant subitement les avirons, ils se laissèrent approcher et saluèrent gracieusement ceux qui les poursuivaient. Ceux-ci comprirent qu'ils avaient affaire non à des ennemis, mais à des plaisants, rendirent le salut et rebroussèrent chemin (1).

Les détails que nous venons de donner concernent l'ensemble du voyage. Revenons au point où nous avons laissé les missionnaires.

Le 2 juillet, fête de la Visitation, nos voyageurs vont saluer les deux missionnaires des Allumettes, tous les deux prêtres; ils les trouvent fort pauvres, possédant à peine les choses les plus nécessaires à la vie.

Le plus âgé était Irlandais, le plus jeune Canadien-Français; celui-ci était un ancien condisciple du F. Taché. Ce fut une grande joie pour les deux amis de se revoir dans les déserts, au service des pauvres sauvages. Le P. Aubert, qui ne savait pas encore l'anglais, conversait en latin avec le prêtre irlandais, tandis que les deux confrères d'études parlaient avec entrain leur idiome maternel. Les missionnaires avaient auprès d'eux un bon serviteur, qui, tout étonné de rencontrer des Sœurs, leur faisait l'honneur d'une demi-génuflexion, réservant de la faire

(1) Récits de la Sœur Cusson.

plus profonde chaque fois qu'il passait devant le F. Taché ou le P. Aubert (1).

Le 3, ils passent au petit fort William, et entrent dans la rivière Creuse.

Le 5, ils sont au portage de la Roche-Capitaine et y voient l'endroit où un voyageur avait été tué par son canot. Ce voyageur avait une des pinces du canot sur l'épaule; il se trouvait sur le chemin, d'un côté une grosse pierre, de l'autre un arbre: en voulant éviter l'un et l'autre, il trébucha, le maître du canot lui tomba sur le cou et lui sépara la tête du tronc.

Le 6, ils étaient au fort *Mattawa*. C'était le dimanche. Durant tout le voyage, le P. Aubert célébra la sainte messe le dimanche et les fêtes de la Sainte Vierge. Il dit la messe ce jour-là, près du fort, dit le F. Taché, avec "nos valises pour autel et notre tente pour sanctuaire." "Nous nous proposons, ajoute-t-il, de chanter les vêpres après-midi dans le canot; vous pouvez croire que j'en ferai en grande partie les frais."

Le P. Aubert baptisa en ce lieu un métis qui, contre la coutume, avait pour mère une Canadienne-Française et pour père un sauvage. Le F. Taché fut parrain; une des Sœurs fut marraine. "Je vous assure, dit-il à sa mère, que mon filleul n'est pas très blanc." Il lui donna, en souvenir de sa mère, le nom d'Henri. Il profita de quelques instants de loisir pour écrire à sa mère (2): "Nous sommes à 120 lieues de vous, lui dit-il, mais mon cœur n'en est pas loin et tous les jours je prie beaucoup pour ma mère (3)."

Les voyageurs avaient jusqu'alors navigué dans l'Ottawa.

Les rives de la grande rivière étaient alors partout ombragées de magnifiques forêts. Il y avait des chantiers établis sur tout son parcours, jusqu'à *Mattawa* et plus haut encore pour l'exploitation du bois de haute futaie. Plus de 5.000 hommes travaillaient en 1845 à la coupe et au transport des billots.

(1) Récits de la Sœur Cusson.

(2) *Mattawa*, 15 juillet 1845. — Collection de la Broquerie-Taché, n° 2.

(3) *Ibid.*

“ Ces pauvres gens, si mal famés en Canada, sous le nom d'hommes de cage, dit le F. Taché à sa mère, ne sont pas plus méchants que les autres; seulement, l'abandon dans lequel ils se trouvent, autorise parmi eux la licence. Il suffirait de quelques missionnaires pour en faire de très bons sujets. La foi bien vive en eux leur fait voir avec plaisir et respect les ministres de la religion. Nous eûmes l'occasion d'en voir un grand nombre qui tous se conduisirent à notre égard de manière à nous ôter la mauvaise opinion que nous avions d'eux avant de les connaître (1). ”

“ Il y a sur une élévation près du fort Mattawa un arbre bien singulier. Cet arbre a parfaitement la forme d'une croix très régulière. La nature semble s'être plu à placer là l'arbre du salut, pour que sa vue pût inspirer aux sauvages de ces endroits, la pensée de marcher à la suite de cet étendard glorieux (2). ”

Quoique le jour du Seigneur soit saintement observé partout où flotte le pavillon britannique, le canot d'écorce reprit sa course le dimanche dans l'après-midi. Il quittait l'Ottawa pour remonter son affluent, *la rivière Mattawa*.

“ La rivière Mattawa, dit le F. Taché, n'a de remarquable, que la quantité de ses rapides, qui nécessitent neuf portages complets et autant de demi-portages. Les rives sont en général très escarpées. Dans un des rochers qui les bordent, se trouve l'ouverture d'une caverne profonde que les sauvages nomment *porte d'enfer*. Ce nom lui vient de ce que ces braves gens croient que le diable habite ce réduit. La preuve qu'ils en donnent, est que plusieurs personnes ayant tenté de s'y introduire, s'en sont senties repoussées et que les flambeaux qu'elles portaient, ont été éteints malgré toutes leurs précautions (3). ”

Le voyage à
travers la
rivière
Mattawa.

De la rivière Mattawa, le canot s'engagea dans la rivière des Vases “ qui pendant près d'une lieue, n'a que la largeur du

A travers la
rivière des
Vases.

(1) Journal du P. Taché.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

canot. L'exiguïté de cette rivière, remarque le F. Taché, donne naissance aux trois portages des Vases (1).”

Les maringouins et la légende des voyageurs.

On était à la saison des moustiques; ils abondaient dans ces régions désertes. “ Ils nous accueillirent avec tant d'empressement, écrit le jeune Oblat, que nous en eûmes le cou enflé pendant plusieurs jours (2).”

Le F. Taché distingue trois espèces de moustiques: 1° les *maringouins*, que certains voyageurs appellent cousins; 2° les *moustiques* proprement dits, “ qui au moins ont assez de savoir-vivre pour se retirer au déclin du jour”; 3° les *brûleaux*, ainsi nommés parce que leur piqûre cause à peu près le même effet qu'une étincelle tombant sur la peau. Ces derniers “ exercent leur talent ” depuis le haut du jour jusqu'assez tard dans la nuit. Le F. Taché donne la palme aux maringouins, parce qu'ils ne laissent de trêve aux pauvres humains ni le jour ni la nuit et que leur triste bourdonnement se joint à leurs piqûres pour empêcher de dormir.

“ Les voyageurs, ajoute le narrateur, expliquent ainsi l'origine de ces moucherons. Une sainte, disent-ils, vivait retirée au fond des bois; mais comme elle n'éprouvait que des consolations, elle demanda à Dieu de lui fournir les moyens de faire pénitence et par là d'acquérir des mérites. Dieu, docile à sa voix, lui envoya et les maringouins et les moustiques et les brûleaux, mais en si grande abondance qu'ils la firent mourir, avant qu'elle eût le temps d'en demander le rappel. Depuis ce temps, tous ces insectes, fidèles à leur mission, agissent comme si tous ceux qu'ils rencontrent avaient un grand attrait pour la pénitence (3).”

Traversée du lac Nipissing.

Le mardi, 8 juillet au soir, la petite troupe campait sur les bords du lac Nipissing, “ grand et magnifique lac, mais fort dan-

(1) Lettre à sa mère, *Sault-Ste-Marie*, 16 juillet 1845. — N° 3 de la collection de M. de la Broquerie-Taché. — Publiée dans les *Cloches de Saint-Boniface*, n° 12, septembre 1902: par erreur, la lettre a été reproduite dans les *Cloches de Saint-Boniface* sous la date du 18 juillet.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

gereux pour la navigation (1).” Le lendemain elle le traversa sans accident “grâce à Dieu et à sa sainte Mère (2).” “En doublant une pointe qui est à l’extrémité de cette traverse, nos hommes, dit le F. Taché, nous racontèrent le trait suivant. Trois canots de voyageurs étaient campés tout près de cette pointe; il faisait un vent très fort. Les guides délibérèrent si l’on pouvait avancer sans danger. L’un d’eux se décida pour l’affirmative, malgré les conseils de ses camarades qui ne voulaient pas suivre son exemple. A peine fut-il à l’endroit où nous nous trouvons, qu’il reconnut son imprudence et déclara à son équipage qu’il se trouvait dans un danger imminent. A cette nouvelle, un bourgeois qui était dans le canot, transporté d’un barbare désespoir, saisit son fusil et, s’adressant au guide: “Malheureux, lui dit-il, puisque tu nous a mis dans le danger, il faut que tu périsses!” En disant ces mots, il tire le coup fatal; la balle meurtrière perce l’infortuné guide et l’étend sans vie aux pieds de ses compagnons de voyage. Le canot, privé du seul homme qui pût le tirer du péril, ne tarda pas à être la proie des flots et quatorze hommes devinrent les victimes de l’imprudence du guide et de la barbarie du bourgeois. Un seul fut assez heureux pour gagner terre.

“Déjà bien des hivers, poursuit le jeune Oblat, sont venus glacer le rocher témoin de cet affreux accident et dix croix sont encore là, pour attester l’événement et avertir les voyageurs en canot que leur embarcation est très faible et qu’ils ont besoin de beaucoup de prudence. Comme nous déjeunâmes sur cette même pointe de rocher, nous allâmes visiter ces croix, en redresser quelques-unes et prier pour ces infortunés. A bien des endroits, pendant tout le voyage, nous avons vu des croix plantées sur les tombes de personnes noyées ou mortes en voyage par quelque autre accident. La religion, qui est toute de charité, ne nous permet jamais de passer près de ces croix sans prier pour ceux qu’elles couvrent et auxquels peut-être personne ne pense (3).”

Les croix près
du lac
Nipissing et
ailleurs.

(1) Lettre à sa mère, *Sault-Sainte-Marie*, 16 juillet 1845.

(2) *Ibid.*

(3) Journal du F. Taché.